

LES SEMINAIRES D'ACTUALITE INTER

LES INSTITUTIONS

#1 – MILLEFEUILLE TERRITORIAL

Comment faire mieux travailler ensemble Région, Département et pôles urbains ?

LES FINANCES

#2 – SUPPRESSION DE LA TH ET CONTRACTUALISATION

Quelles marges de manoeuvre pour les Collectivités ?

LES ULTRAS MARINS

#3 – COLLECTIVITES ULTRA-MARINES

Statut, financement, investissements, quelle stratégie post 2020 ?

Contexte

- L'organisation territoriale a été profondément bouleversée ces dernières années : des Régions plus grandes, des Départements financièrement affaiblis et une construction intercommunale inachevée nécessitent de revoir les collaborations établies.
- Comment initier de nouveaux partenariats compte tenu des premières expérimentations et d'un cadre légal évolutif ?

Objectifs

- Faire un point précis sur les compétences « déléguables ».
- Mesurer les conditions de réussite tant financières, organisationnelles que techniques.
- Identifier l'impact final des lois MATPAM et NOTRe et des projets de loi en cours d'élaboration.

Contenu

- Point de situation en 2019 pour les Régions, Départements, EPCI.
- Bilan des transferts de compétences et expérimentations engagées ces dernières années.
- Analyse des marges de manœuvre de chaque collectivité.

Intervenants :

Vincent PIERRARD – Consultant manager pôle gouvernance CALIA
Christophe PICARD – DGS du Département du Nord

Déroulement de la formation

Partie 1 : 2018 une année de stabilité après de fortes turbulences

La montée en puissance des régions :
Quelle capacité à être vraiment chef de file ?
La situation financière et technique des départements
Que fait concrètement un département ?

Le point de vue des métropoles et des grandes agglomérations :
Des transferts Départements/Métropoles à géométrie variable ?
Le cas Lyonnais

Partie 2 : quelles perspectives d'évolution ?

Une gouvernance territoriale à réinventer dans un contexte budgétaire tendu

Un partage des compétences possible: quel rôle pour la CTAP ?

Quel mode de gestion privilégié: la contractualisation ou la spécialisation ?

Suppression de la TH et le contrat de confiance avec les collectivités : Que reste-t-il comme marges de manœuvre aux collectivités ?

Paris - Septembre

Contexte

- Annonce présidentielle d'une suppression partielle puis totale de la taxe d'habitation
- Existence de distorsions fortes sur les valeurs locatives
- Inquiétudes sur le calcul et le maintien dans la durée des compensations de l'Etat et l'autonomie des collectivités

Objectifs

- Préciser les modalités de mise en œuvre
- Anticiper les conséquences sur les budgets locaux et les contribuables du territoire

Contenu

- Cadrage juridique de la réforme
- Présentation d'impacts sur des budgets communaux et intercommunaux
- Présentation d'impacts sur des contribuables-type

Déroulement de la formation

Partie 1 : Analyse du projet de loi de finances

Les contours techniques de la réforme : dégrèvement ou exonération

Qui paiera la taxe d'habitation ? Les modalités d'exemption

Les modalités de calcul de la compensation : quelle année de référence pour les taux ? Les collectivités bénéficieront-elles du dynamisme des bases ?

Quel impact sur les règles de lien entre les taux ?

Qui finance les services publics locaux après la réforme ?

Partie 2 : Cas pratiques

Simulation d'impact sur des budgets communaux et intercommunaux

Simulation d'impact sur des contribuables-type

Intervenants :

Peggy HUMBRECHT – experte fiscalité locale CALIA Conseil
Thierry GROSSIN-BUGAT – consultant juridique EXEME Action

Bruxelles - Décembre

Contexte

- Des Collectivités dont le statut évolue et se diversifie ces dernières années
- Un accompagnement de l'Etat sous pression des contraintes budgétaires nationales
- De nombreux investissements requis

Objectifs

- Etablir le bilan des évolutions statutaires
- Dessiner une stratégie de financement pour faire face aux besoins
- Anticiper les négociations à venir avec l'Etat et l'Europe

Contenu

- Panorama de la situation des collectivités ultra-marines et benchmark au regard des collectivités métropolitaines
- Stratégie de développement et statut
- Réflexion sur la structuration et les outils

Déroulement de la formation

Partie 1 : Etat des lieux des Collectivités d'outre-mer et spécificités

La diversité des statuts et les évolutions encore à venir

Positionnement croisé au regard des problématiques de la Métropole

Les grands enjeux du développement économique

Partie 2 : Quelle stratégie de structuration ?

Evolution des gouvernances

L'Etat : soutien court-terme ou accompagnement durable ?

La structuration de la stratégie d'investissement

La gestion des fonds européens

Intervenants :

Franck SOTTOU – consultant pôle Europe ETCP

Robert PICARD – consultant pôle gestion publique CALIA Conseil

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL SEMINAIRES D'ACTUALITE

Merci de
retourner ce
bulletin
complété

Nous contacter:
Nathalie Grillet

01 84 79 70 10
elus@poliade.fr

Poliade Formation
SAS au capital de 5 000 euros
49 rue Saint-Sauveur
75002 PARIS
Siret : 44071758500044
Code APE : 8559A

www.poliade.fr

Choix de(s) séminaire(s)

Titre(s) :

Date :

Coordonnées du Participant (un bulletin par participant)

Nom :

Prénom :

Mandat(s) :

Collectivité :

Mail :

Téléphone:

Téléphone portable:

Télécopie:

Adresse:

Ville:

Code Postal:

Contact administratif :

Nom:

Prénom :

Fonction:

Mail:

Téléphone:

Tarifs de la (des) formation(s)

Remise de **15%** à partir d'une deuxième inscription dans la même collectivité.

TARIF :

- 1 séminaire d'actualité : 400 €
- 2 séminaires d'actualité : 750 €
- 3 séminaires d'actualité : 1 050 €

*Pour les tarifs des groupes de moins de 5 personnes :
nous consulter*

Nos formations sont éligibles au titre du
DIF-ÉLUS

Nos tarifs comprennent les frais et supports pédagogiques, les déjeuners et les pauses café

Ces séminaires bénéficient des dispositions de **la Loi du 3 février 1992** qui prévoit la prise en charge par la collectivité locale du droit à la formation pour chaque élu. Poliade est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux. *(Prévenir les services de votre collectivité dès l'envoi de votre inscription en leur remettant l'original du présent document).*

Date:

Signature et Cachet :